



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Edmonton, 22 octobre 2012 – L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta est heureuse de vous annoncer sa première miniconférence de la saison 2012-2013 à Edmonton et à Calgary. Intitulée « Les crimes contre la propriété intellectuelle », la miniconférence sera offerte par M. Martin Bouchard, de l'équipe d'intégrité des frontières de la Section d'exécution des lois fédérales (Gendarmerie royale du Canada).

La présentation de M. Bouchard portera sur les crimes contre la propriété intellectuelle, plus précisément sur la contrefaçon des différents produits fabriqués à l'extérieur du Canada. Il expliquera aussi ce qu'implique la détention de produits de contrefaçon et ses conséquences au niveau criminel.

M. Bouchard présentera tout d'abord sa miniconférence à **Calgary**

- **mardi 23 octobre** à midi au Palais de justice, 402S, 601 – 5 Street SW (Salon des avocats situé au 4^e étage de la Tour Nord).

Notre conférencier se rendra ensuite à **Edmonton**

- **mercredi 24 octobre** à midi au Palais de justice, au 1A Sir Churchill Square (Barristers' Lounge situé au 2^e étage de la Cour du Banc de la Reine).

– 30 –

La mission de l'AJEFA est de faciliter l'accès aux services juridiques en français et de promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'administration de la justice en Alberta.

Source : Mélanie Capton
Adjointe administrative
780-450-2443
bureau@ajefa.ca